

Présents : Gabin, Lily, Lou-Anne, Louna, Margot, Romane, Zoé, Arthur, Ambre Maxence

Absents : Katel Sutca, Lya

Adultes : Céline Baholet, Claudine Potard, Monique Villain

| N | Points abordés | Commentaires |
|---|------------------|---|
| 1 | Accueil et infos | En l'absence de Katel, la séance sera animée par Claudine, Céline et Monique. |
| 2 | Tour de table | <p>Chaque élu-e indique sa météo du jour représentant son humeur :</p> <p>Romane : soleil Zoé : arc-en-ciel Lily : soleil Gabin : soleil Margot : nuages gris avec des rayons de soleil Arthur : nuages gris Ambre : soleil et bleu gris Louna : arc-en-ciel Lou-Anne : soleil Maxence : soleil Claudine : soleil Céline : ciel bleu Monique : soleil</p> <p>Ordre du jour de la séance : poursuivre le travail commencé lors de la précédente séance sur la création du logo pour le CME</p> |

| | | |
|---|----------|--|
| 3 | Echanges | <p>Lors de la première séance de travail, chaque élu-e avait mentionné la liste des informations qu'il ou elle voulait voir sur le logo du CME.</p> <p>Monique fait remarquer que le nombre d'informations citées est très important et que de faire tout apparaître sur le logo risque de le surcharger. Elle propose de reprendre cette liste afin de les classer par rapport à l'importance que chacun lui donne. Cela permettra de déterminer ceux qui seront retenus.</p> |
|---|----------|--|

A partir de leurs notes, chacun aide à refaire la liste et toutes les informations sont écrites sur un paperboard :

- CME
- Arbre
- Nom du CME et les dates de leur mandat
- Drapeau français
- Couleur verte
- Nom de la commune
- Forme du logo
- Numéro du département
- Enfants

Monique propose de mettre de côté les 2 informations, « couleur verte » et « forme du logo », en précisant que la couleur verte étant une référence à la charte de la commune, elle sera utilisée et que la forme du logo étant une composante à déterminer obligatoirement, elle devra être décidée par le CME.

Pour établir un classement de priorité Claudine propose de voter pour l'information qui leur semble la plus importante. Chaque élu se déplace et marque sa proposition.

Cette procédure de vote est ensuite refaite pour les informations suivantes.

Le classement obtenu est le suivant :

1. Nom du CME et dates du mandat
2. CME
3. Enfants
4. Nom de la commune
5. Arbre

Le débat se poursuit pour déterminer la forme du logo.

Afin d'aider à la conception, Monique présente les logos que l'on peut trouver sur internet.

Le choix du CME se porte sur le modèle suivant : forme rectangulaire avec des images d'enfants encadrant les informations choisies :



Le logo du CME de Saint Martin s'inspirera de ce modèle.

La séance se termine en fixant les objectifs de la prochaine réunion : trouver des images d'enfants, et placer les différentes informations.

Un mail sera envoyé aux parents pour que chaque élu-e dispose de ces informations et puisse préparer ce travail qui sera finalisé à la prochaine réunion.

4

Agenda

Prochain CME le vendredi 29 avril 2022 à 17h30